

LE 20 février 2023

Madame la commissaire enquêteur

Nous, riverains proches, sur le périmètre A de captage d'eau subissons depuis plusieurs années des contraintes qui vont augmenter :

- durant les travaux (bruits des engins, circulation alternée)
- environnement détérioré, modification naturelle du paysage, grillage, surveillance par caméra
- risques d'incendies à proximité des habitations et broussailles.

Ce projet recouvrant des terres agricoles promet des enjeux miraculeux aux yeux des citoyens ; pourtant il ne sera pas d'une grande puissance étant donné le faible rendement des panneaux solaires, ils ne fonctionnent que le jour et c'est en hiver que nous avons le plus besoin d'énergie.

Au cas où le projet se concrétise :

Vu la somme allouée annuellement par EDF au propriétaire privé (6000 euros/ha), nous, les riverains très proches de la centrale, demandons une compensation financière étant donné l'importante dévaluation de notre maison et de notre terrain accolés à la centrale.

Le site de Lannuchen n'est pas adapté pour une centrale photovoltaïque sur le captage d'eau potable. Nos élus ont fait un choix financier à cours terme.

François Lagadec